

Regards sur la société canadienne

Résultats du Recensement de 2016 : Les réfugiés syriens réinstallés au Canada en 2015 et 2016



par René Houle

Date de diffusion : le 12 février 2019



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Programme des services de dépôt

- | | |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur | 1-800-565-7757 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2018

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Résultats du Recensement de 2016 : Les réfugiés syriens réinstallés au Canada en 2015 et 2016

par René Houle

Regards sur la société canadienne publie aujourd'hui une étude fondée sur les données du Recensement de 2016 afin d'examiner les caractéristiques démographiques et les conditions socioéconomiques des réfugiés syriens qui vivaient au Canada en 2016. La présente étude a bénéficié des travaux analytiques effectués par Nazih Nasrallah sur la situation des réfugiés au Canada.



Aperçu de l'étude

Dans la présente étude, on utilise les données du Recensement de la population de 2016 afin d'examiner le portrait sociodémographique et la situation d'emploi des réfugiés syriens réinstallés au Canada du 1er janvier 2015 au 10 mai 2016 et qui vivaient toujours au Canada au moment du recensement. Les données de la Base de données longitudinales sur l'immigration (BDIM) sont également utilisées afin d'examiner le revenu en 2016 des réfugiés admis au Canada en novembre et en décembre 2015.

- Selon le Recensement de 2016, environ 25 000 réfugiés syriens sont arrivés du 1er janvier 2015 au 10 mai 2016 et vivaient toujours au Canada au moment du recensement. Parmi ceux-ci, 53 % ont été pris en charge par le gouvernement.
- La population de réfugiés syriens est plus jeune que les populations de réfugiés originaires d'autres pays. De plus, 85 % des familles de réfugiés syriens étaient composées d'un couple ayant des enfants, comparativement à la moyenne de 63 % observée chez les familles de réfugiés originaires d'autres pays.
- Environ 20 % des réfugiés syriens pris en charge par le gouvernement connaissaient le français ou l'anglais, comparativement à 67 % de ceux parrainés par le secteur privé. Moins de 3 % des réfugiés syriens pris en charge par le gouvernement étaient titulaires d'un diplôme universitaire, alors que c'était le cas de 25 % de ceux parrainés par le secteur privé.
- Au moment du Recensement de 2016, 33 % des réfugiés syriens résidaient dans les régions métropolitaines de recensement (RMR) de Montréal et de Toronto. En comparaison, 29 % des réfugiés originaires d'autres pays résidaient dans ces deux RMR.
- En 2016, 24 % des réfugiés syriens masculins occupaient un emploi, comparativement à 39 % parmi les réfugiés des autres pays. Parmi les réfugiées syriennes, 8 % occupaient un emploi, comparativement à 17 % de celles originaires d'autres pays.
- L'écart entre le taux d'emploi des réfugiés syriens et celui des réfugiés originaires d'autres pays s'explique en bonne partie par la période d'admission, car les réfugiés syriens ont été admis plus récemment au Canada que les réfugiés originaires d'autres pays.

Introduction

Au 8 septembre 2015, 4,1 millions de réfugiés syriens étaient enregistrés auprès du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), dont près de 2 millions en Turquie et plus de 1,1 million au Liban¹. Les plus récentes données du HCR évaluent à 6,3 millions le nombre de réfugiés syriens à la fin de l'année 2017, soit 2 millions de plus qu'en 2015, la majorité vivant toujours en Turquie et au Liban². Tant en 2015 qu'en 2017, la Syrie était le pays comptant la plus importante population de réfugiés déplacés dans le monde selon les critères du HCR et, à la fin de 2017, près de 1 réfugié sur 10 dans le monde était d'origine syrienne³.

Au cours des dernières années, le Canada a accueilli un certain nombre de réfugiés originaires de Syrie. Selon les données du Recensement, la Syrie était le principal pays de naissance des réfugiés récemment admis (de 2011 à 2016) au Canada et vivant toujours au pays en 2016⁴. Bien que le nombre de réfugiés syriens établis au Canada se soit accru depuis⁵, les données tirées du Recensement de 2016 font état de 26 550 réfugiés syriens admis entre 2011 et 2016, la plupart d'entre eux ayant été admis de décembre 2015 à février 2016. On dispose de peu de renseignements socioéconomiques au sujet de cette population, en dépit de la couverture médiatique faisant état de certaines de leurs difficultés, comme la recherche d'emploi par exemple⁶.

À partir des données du Recensement de 2016, on vise dans le présent article à dresser un premier portrait des réfugiés syriens réinstallés au Canada en 2015 et 2016 et à évaluer, statistiques à l'appui, leur niveau de

participation au marché du travail. On entend par réfugiés réinstallés ceux « ... qui ont été sélectionnés à l'étranger alors qu'ils étaient hors de leur pays d'origine ou de résidence habituelle et qui ont reçu le statut de résident permanent en raison d'une crainte fondée de retourner dans ce pays »⁷. Dans la première partie de cet article, on présente le contexte général de l'immigration des réfugiés syriens réinstallés au Canada. Dans la deuxième partie, on présente quelques-unes de leurs caractéristiques sociodémographiques, comme la pyramide des âges, la structure familiale, le niveau de scolarité, et la connaissance des langues officielles. Dans la troisième partie, on s'intéresse à leur participation sur le marché du travail, laquelle est mesurée au moyen du taux d'emploi au moment du recensement.⁸

Le Canada et la crise des réfugiés syriens

La guerre au Moyen-Orient et la crise des réfugiés qu'elle y a engendrée forment la toile de fond de l'immigration syrienne des dernières années au Canada. Déclenchée en 2011, la guerre en Syrie est rapidement devenue un conflit armé complexe auquel participent de nombreux belligérants et plusieurs pays étrangers qui sont impliqués à des degrés divers⁹. L'exode de plusieurs millions de Syriens vers les pays voisins a été et continue d'être une conséquence directe de cette situation. Le 24 novembre 2015, le gouvernement du Canada a dévoilé un « plan visant à réinstaller 25 000 réfugiés syriens » au pays¹⁰. Le plan d'accueil et de sélection des réfugiés syriens comportait plusieurs paramètres¹¹.

Premièrement, dans le cadre du plan, on a fixé une cible de 25 000 réfugiés syriens admis à la fin février 2016, dont 10 000 qui devaient arriver avant le 31 décembre 2015 et 15 000, du 1er janvier au 29 février 2016. Il était aussi prévu que le nombre de réfugiés pris en charge par le gouvernement serait plus élevé que le nombre de réfugiés parrainés par le secteur privé (par des organisations non gouvernementales, des personnes ou des groupes de personnes).

Deuxièmement, le plan prévoyait que le Canada collaborerait avec le HCR et le gouvernement de la Turquie à l'identification des réfugiés en Jordanie, au Liban et en Turquie. Plus précisément, le Canada a demandé au HCR et au gouvernement de la Turquie « d'établir par ordre de priorité une liste de réfugiés vulnérables ne représentant qu'un faible risque pour la sécurité, notamment les femmes à risque et les familles intactes »¹². Ces conditions spécifiques s'appliquaient aux réfugiés pris en charge par le gouvernement, mais non à ceux parrainés par le secteur privé, lesquels devaient toutefois être sélectionnés selon les conditions établies dans le Règlement sur l'immigration et la protection des réfugiés¹³.

Troisièmement, dans le plan, on prévoyait que les réfugiés, après leur arrivée par vols nolisés à Montréal ou à Toronto, seraient relocalisés parmi les régions du pays. Les réfugiés parrainés par le secteur privé poursuivraient leur route jusqu'au lieu de résidence de leur parrain, tandis que les réfugiés pris en charge par le gouvernement poursuivraient leur route vers une nouvelle communauté d'accueil¹⁴.

À la lumière des paramètres élaborés dans le plan de sélection et d'accueil des réfugiés syriens, une première série de questions sont soulevées dans le cadre de la présente étude. Combien ont été pris en charge par le gouvernement? Combien ont été accueillis grâce au parrainage privé? Combien sont arrivés en 2015? en 2016?

La deuxième série de questions se rapporte aux critères de sélection des réfugiés syriens. Compte-t-on plus d'enfants et plus de familles parmi les réfugiés syriens que parmi les autres populations de réfugiés? Les réfugiés syriens sont-ils plus vulnérables que les réfugiés originaires d'autres pays et, le cas échéant, en quoi le sont-ils? Est-ce que les caractéristiques des réfugiés syriens sont liées au programme d'admission? Leurs caractéristiques socioéconomiques sont-elles comparables à celles des réfugiés originaires d'autres pays admis durant la même période?

L'étude apporte également un éclairage sur leur lieu de résidence au Canada au moment du Recensement de 2016. Dans quelles régions les réfugiés syriens se sont-ils établis au Canada? Est-ce qu'ils sont concentrés dans quelques grands centres urbains ou vivent-ils dans toutes les régions du pays? Leur répartition géographique est-elle semblable ou différente de celle des réfugiés originaires d'autres pays?

Enfin, au moyen des données du Recensement de 2016, on vise aussi dans le présent article à évaluer et à comprendre la situation économique des réfugiés syriens en analysant leur taux d'emploi. En raison de leur vulnérabilité, les réfugiés syriens pourraient se trouver désavantagés

sur le marché du travail. Tel que mentionné précédemment, la question de l'emploi chez les réfugiés syriens a été soulevée à quelques reprises par la presse nationale au cours des deux dernières années et a également fait l'objet d'enquêtes ciblées¹⁵. Des connaissances linguistiques limitées et un niveau de scolarité moins élevé seraient parmi les caractéristiques limitant l'accès à l'emploi, deux caractéristiques que partagent les réfugiés pris en charge par le gouvernement¹⁶.

Comme en ce qui concerne les réfugiés pris en charge par le gouvernement, les réfugiés parrainés par le secteur privé reçoivent de l'aide de leur parrain pendant l'année suivant leur arrivée. En vertu du programme de parrainage, le parrain privé — qu'il s'agisse d'une organisation ou d'un groupe de personnes — s'est engagé à fournir un soutien financier. De plus, l'aide du parrain peut se poursuivre au-delà de la première année au Canada. Par exemple, les parrains peuvent aider le ou les réfugiés à trouver un emploi ou offrir une aide financière prolongée¹⁷.

Selon une étude précédente, les réfugiés parrainés par le secteur privé ont été sélectionnés différemment des réfugiés pris en charge par le gouvernement, et plusieurs ont été référés au parrain par des Syriens déjà établis au Canada¹⁸. En revanche, la prise en charge par le gouvernement relevait de critères de sélection prédéfinis de vulnérabilité. On s'attend donc à ce que les réfugiés parrainés par le secteur privé aient un profil différent de celui des réfugiés pris en charge par le gouvernement.

Plus de 25 000 réfugiés syriens ont été admis au Canada en 2015 et 2016

Selon les données d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC), 25 555 réfugiés syriens ont été admis au Canada du 1^{er} décembre 2015 à la fin février 2016. La plupart de ces réfugiés ont été admis en 2016 et la majorité d'entre eux ont été pris en charge par le gouvernement¹⁹.

Les données du Recensement de 2016 ne sont pas entièrement comparables aux données administratives recueillies par IRCC. Ces dernières permettent de connaître la date exacte (le jour, le mois et l'année) de l'admission des immigrants et des réfugiés, tandis que seule la question sur l'année d'admission est posée dans le cadre du recensement²⁰. En outre, les données d'IRCC portent sur les immigrants et les réfugiés au moment de leur admission. Le recensement permet, quant à lui, de dénombrer les immigrants et les réfugiés qui vivent toujours au pays le jour du recensement.

L'un des avantages des données du recensement par rapport aux données administratives est le fait qu'elles permettent de connaître les caractéristiques socioéconomiques de différents groupes de population (comme la connaissance des langues officielles ou le taux d'emploi). Le recensement, parce qu'il permet de recueillir des renseignements auprès de l'ensemble des Canadiens, est particulièrement approprié pour comparer des sous-groupes de populations²¹.

Résultats du Recensement de 2016 : Les réfugiés syriens réinstallés au Canada en 2015 et 2016

Tableau 1

Réfugiés syriens réinstallés au Canada du 1er janvier 2015 au 10 mai 2016, selon les fichiers administratifs d'IRCC et les données du Recensement de 2016

	Réfugiés syriens réinstallés au Canada				Total
	Année d'admission	Réfugiés pris en charge par le gouvernement	Réfugiés parrainés par le secteur privé	Réfugiés du programme mixte des réfugiés désignés par un bureau des visas	
Source de données			nombre		
Fichiers administratifs (IRCC)	2015	2 790	4 815	485	8 095
	2016	12 870	6 240	1 915	21 030
	Total	15 665	11 055	2 405	29 125
Recensement de 2016	2015	2 310	4 305	565	7 180
	2016	10 915	5 200	1 745	17 850
	Total	13 225	9 505	2 305	25 035

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2016; Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC), fichiers des résidents permanents.

Les comptes comparés du nombre de réfugiés syriens selon ces deux sources, pour la même période d'admission s'étendant du 1er janvier 2015 au 10 mai 2016, figurent au tableau 1. Dans ce tableau, on constate d'abord que les nombres fournis au moyen du recensement sont moins élevés que ceux provenant des fichiers administratifs. La différence absolue entre les deux sources est de 4 090 réfugiés, soit une différence d'environ 15 %. L'écart entre les deux sources s'explique, entre autres, par le fait que le recensement porte sur la population vivant dans les ménages privés seulement, et exclut donc celle vivant dans des logements collectifs où les réfugiés sont parfois susceptibles de résider temporairement après leur arrivée au pays, de même que les personnes qui sont décédées parfois ou ont quitté le Canada avant le 10 mai 2016.

Cependant, les données provenant des fichiers administratifs d'IRCC et celles tirées du Recensement de 2016 concordent assez bien en ce qui a trait à la répartition des réfugiés syriens selon l'année d'admission et

la catégorie de réfugié. Ainsi, 72 % des réfugiés syriens admis lors de la période considérée l'auraient été en 2016 selon les fichiers administratifs, comparativement à 71 % selon les données du recensement. D'après les fichiers administratifs, 54 % des réfugiés syriens auraient été pris en charge par le gouvernement, ce qui est comparable au compte du recensement (53 %).

Les réfugiés syriens sont jeunes, et plusieurs font partie d'une famille comportant un couple ayant des enfants

La sélection des réfugiés syriens à l'étranger devait accorder la priorité aux familles et aux enfants, ce qui laisse supposer que les réfugiés syriens sont plus jeunes que les autres groupes de réfugiés. Un moyen d'analyser ce phénomène est de comparer la pyramide des âges des réfugiés réinstallés syriens, présentée au graphique 1a, avec celle des réfugiés réinstallés originaires d'autres pays et admis au Canada durant la même période, présentée au graphique 1b. Les deux pyramides ont été construites

sur la base de l'âge au moment de l'admission plutôt que de l'âge lors du recensement.

La pyramide des âges des réfugiés syriens est caractérisée par un pourcentage élevé d'enfants de 0 à 14 ans et par une proportion relativement moindre de personnes âgées de 15 à 29 ans. Parmi les réfugiés originaires d'autres pays, tous les groupes âgés de 0 à 29 ans comptent sensiblement le même nombre de personnes. À partir de 30 ans, les deux pyramides se ressemblent, affichant une diminution progressive de la part des groupes de la population que représentent les personnes plus âgées. Étant donné que les réfugiés syriens sont plus concentrés dans les groupes d'âge plus jeunes, l'âge médian au moment de l'admission était moins élevé chez les Syriens (18 ans) que chez les réfugiés originaires d'autres pays (23 ans).

Parmi tous les réfugiés réinstallés au Canada entre le 1er janvier 2015 et le 10 mai 2016, moins de 40 % n'étaient pas d'origine syrienne. L'Iraq constitue le plus important pays d'origine de réfugiés après

Résultats du Recensement de 2016 : Les réfugiés syriens réinstallés au Canada en 2015 et 2016

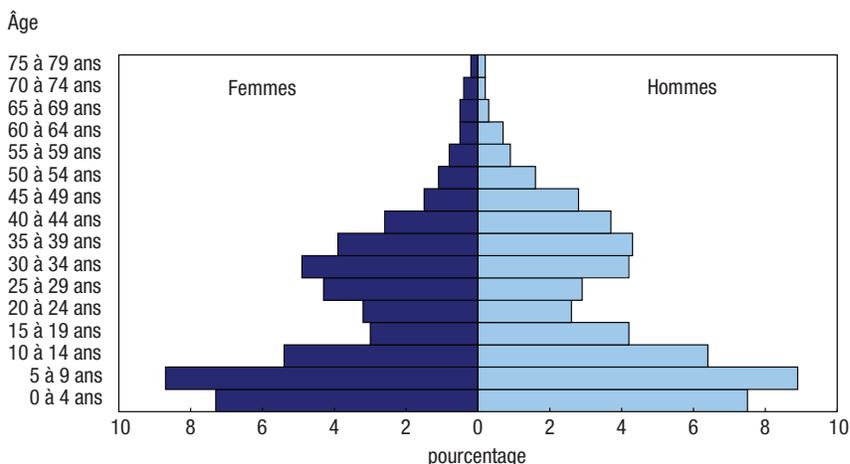
la Syrie, comptant 3 075 réfugiés. Trois autres pays comptent une population d'au moins 1 000 réfugiés, à savoir l'Afghanistan, l'Érythrée et la République démocratique du Congo.

Le tableau 2 présente plusieurs caractéristiques des réfugiés selon le pays d'origine. Les Syriens, qui sont les plus nombreux, se démarquent d'abord par la proportion élevée de ceux admis en 2016, soit 71 %, comparativement à la moyenne de 27 % chez les réfugiés originaires d'autres pays. Par contre, le pourcentage de ceux pris en charge par le gouvernement (53 %) est comparable à la moyenne des réfugiés originaires d'autres pays (56 %), qui affichent une variabilité marquée de ce point de vue (de 15 % pris en charge par le gouvernement chez les réfugiés originaires d'Afghanistan à 79 % chez ceux originaires de la République démocratique du Congo)²².

Comme on l'a déjà constaté, la population des réfugiés syriens est jeune : 44 % de sa population avait moins de 15 ans en 2016, soit un pourcentage plus élevé que tous les autres principaux pays d'origine (la moyenne pour l'ensemble des réfugiés originaires d'autres pays était de 31 %). Par contre, le pourcentage de la population syrienne de 15 à 29 ans au moment de l'admission (20 %) était inférieur à la moyenne observée chez les réfugiés originaires d'autres pays (33 %). Les réfugiés originaires de la République démocratique du Congo affichaient le pourcentage de personnes de 15 à 29 ans le plus élevé (49 %).

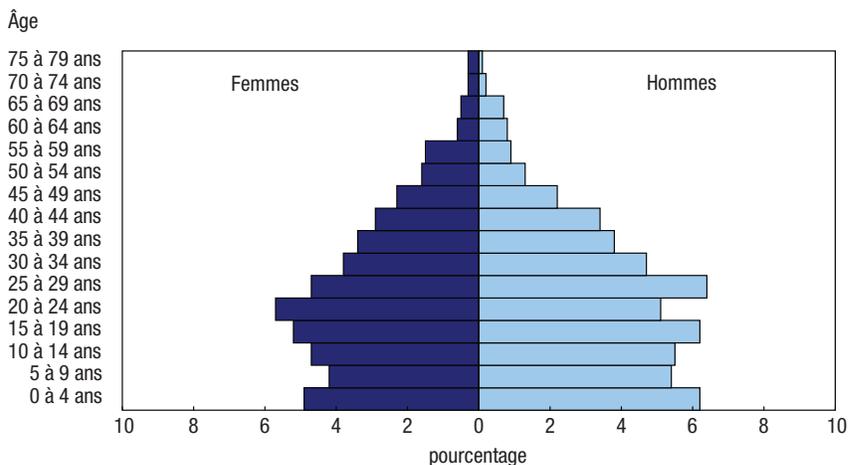
Alors qu'au sein de la population totale des réfugiés syriens le nombre d'hommes était supérieur au nombre de femmes (51 % d'hommes), la

Graphique 1a
Pyramides des âges (âge au moment de l'admission) des réfugiés syriens réinstallés au Canada du 1^{er} janvier 2015 au 10 mai 2016



Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2016.

Graphique 1b
Pyramides des âges (âge au moment de l'admission) des réfugiés originaires d'autres pays réinstallés au Canada du 1^{er} janvier 2015 au 10 mai 2016



Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2016.

Résultats du Recensement de 2016 : Les réfugiés syriens réinstallés au Canada en 2015 et 2016

Tableau 2
Caractéristiques migratoires et démographiques des réfugiés réinstallés au Canada du 1er janvier 2015 au 10 mai 2016, selon le pays d'origine, 2016

Pays d'origine	Syrie	Iraq	Afghanistan	Érythrée	République démocratique du Congo	Autres pays	Total, sauf la Syrie	Total
Nombre de réfugiés	25 035	3 075	1 695	2 030	1 130	7 650	15 580	40 615
Âge médian	18	26	22	27	21	21	23	21
Réfugiés pris en charge par le gouvernement	52,8	62,0	14,5	26,4	78,8	67,3	55,9	54,0
Réfugiés admis au cours de l'année 2016	71,3	19,7	28,6	34,2	27,0	26,8	26,6	54,1
Répartition selon le groupe d'âge au moment de l'admission								
0 à 14 ans	44,2	29,3	26,0	28,1	23,9	34,6	31,0	39,1
15 à 29 ans	20,2	27,0	37,5	33,0	49,1	32,7	33,3	25,2
30 à 59 ans	32,3	36,9	31,0	38,2	23,0	30,0	32,0	32,2
60 ans et plus	3,3	6,8	5,3	1,2	4,4	2,7	3,7	3,4
Répartition selon le sexe, population totale								
Femmes	48,6	44,9	52,2	43,2	50,9	46,8	46,9	47,9
Hommes	51,4	55,1	48,1	56,5	48,7	53,1	53,1	52,1
Répartition selon le sexe, population de 15 à 29 ans								
Femmes	52,2	43,0	50,4	46,3	49,5	47,4	46,9	49,6
Hommes	47,7	57,6	49,6	53,7	51,4	52,6	53,1	50,4

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2016.

proportion de femmes parmi la population de 15 à 29 ans au moment de l'admission dépassait au contraire celle des hommes, s'établissant à 52 % de femmes par rapport à 48 % d'hommes. En revanche, parmi les réfugiés originaires des autres pays, les hommes étaient plus nombreux que les femmes dans ce même groupe d'âge (la proportion d'hommes parmi les jeunes réfugiés âgés de 15 à 29 ans variait de 50 % chez les Afghans à 58 % chez les Irakiens).

Les caractéristiques démographiques des réfugiés syriens découlent de leurs structures familiales particulières (tableau 3). Le pourcentage de familles composées d'un couple ayant des enfants parmi

l'ensemble des familles syriennes se chiffrait à 85 %, ce qui est plus de 20 points de pourcentage de plus que la moyenne des populations de réfugiés originaires d'autres pays (63 %). Les couples syriens ayant des enfants avaient en moyenne 2,8 enfants de 0 à 14 ans, comparativement à une moyenne de 2,2 parmi les populations de réfugiés originaires d'autres pays. Également à ce chapitre, il existe toutefois des variations importantes entre les différents pays d'origine. Les Irakiens et les Afghans présentaient un pourcentage de couples ayant des enfants supérieur à 70 %, et les couples congolais ayant des enfants ont, quant à eux, 3,0 enfants en moyenne, soit un nombre encore plus

élevé que celui enregistré chez les Syriens. Ces derniers se démarquent toutefois par la combinaison de ces deux caractéristiques, soit une forte proportion de couples ayant des enfants qui ont un nombre relativement élevé d'enfants.

Comme ceux-ci vivent principalement au sein de familles formées de couples ayant des enfants, on trouve peu de personnes vivant hors famille parmi les réfugiés syriens (4 %). Les ménages syriens se distinguent aussi de la plupart de ceux des autres pays d'origine par la faible proportion de ménages composés d'une seule personne, soit moins de 4 % comparativement à une moyenne de 12 % chez les réfugiés originaires d'autres pays.

Résultats du Recensement de 2016 : Les réfugiés syriens réinstallés au Canada en 2015 et 2016

Tableau 3

Caractéristiques des ménages et des familles des réfugiés réinstallés au Canada du 1er janvier 2015 au 10 mai 2016, selon le pays d'origine, 2016

Pays d'origine	Ménage		Famille de recensement		
	Nombre moyen de personnes par ménage	Proportion de ménages comptant une seule personne	Nombre moyen d'enfants de 0 à 14 ans au sein des couples ayant des enfants	Proportion de couples ayant des enfants dans les familles	Proportion des personnes vivant hors famille de recensement
	nombre	pourcentage	nombre		pourcentage
Syrie	4,8	3,6	2,8	85,4	4,2
Iraq	4,0	13,4	2,0	74,1	9,6
Afghanistan	5,4	3,0	2,4	71,8	3,5
Érythrée	3,5	9,8	2,2	62,0	25,3
République démocratique du Congo	4,4	14,3	3,0	46,5	25,7
Autres pays	3,7	13,4	2,2	58,4	21,6
Total, sauf la Syrie	4,0	12,0	2,2	63,2	18,0
Total	4,4	7,1	2,6	77,2	9,5

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2016.

Ces indicateurs démographiques et familiaux se veulent un reflet du processus de sélection des réfugiés syriens. Cette sélection a priorisé les familles ayant des enfants au détriment des jeunes adultes qui étaient moins susceptibles, étant donné leur âge, d'être en couple ou d'avoir des enfants.

La majorité des réfugiés syriens ne connaissaient ni le français ni l'anglais au moment du Recensement de 2016

En plus des critères familiaux et démographiques, la sélection des réfugiés syriens priorisait les réfugiés les plus vulnérables. Ces réfugiés avaient des niveaux de scolarité plus faibles et étaient moins susceptibles de maîtriser l'une des deux langues officielles du pays. Ces deux caractéristiques du capital humain sont associées au bien-être économique des immigrants et peuvent donc servir d'indicateurs de vulnérabilité socioéconomique. La connaissance des langues officielles

est un atout pour accéder au marché du travail dès l'arrivée au pays de destination, tandis que le niveau de scolarité l'est seulement après quelques années de résidence²³. Même si les qualifications de la plupart des nouveaux immigrants ne sont pas immédiatement transférables sur le marché du travail en raison du temps nécessaire pour obtenir la reconnaissance des diplômes et de l'expérience de travail acquis à l'étranger²⁴, elles demeurent essentielles à l'accession au marché du travail tout en étant fortement associées au revenu à plus long terme.

Le graphique 2 permet de comparer le niveau de scolarité des réfugiés syriens de 20 à 59 ans à ceux des réfugiés originaires d'autres pays²⁵. Dans l'ensemble, le niveau de scolarité des Syriens était semblable à celui des réfugiés originaires d'autres pays, puisque dans les deux cas, environ la moitié n'avait aucun certificat, diplôme ou grade. Une proportion un peu plus importante de femmes syriennes (15 %) que de femmes originaires d'autres

pays (9 %) étaient titulaires d'un diplôme universitaire. La moitié des femmes originaires d'autres pays n'avaient aucun certificat, diplôme ou grade, comparativement à 47 % des femmes syriennes. Par contre, une plus forte proportion d'hommes syriens (52 %) que d'hommes originaires d'autres pays (40 %) n'avaient aucun certificat, diplôme ou grade.

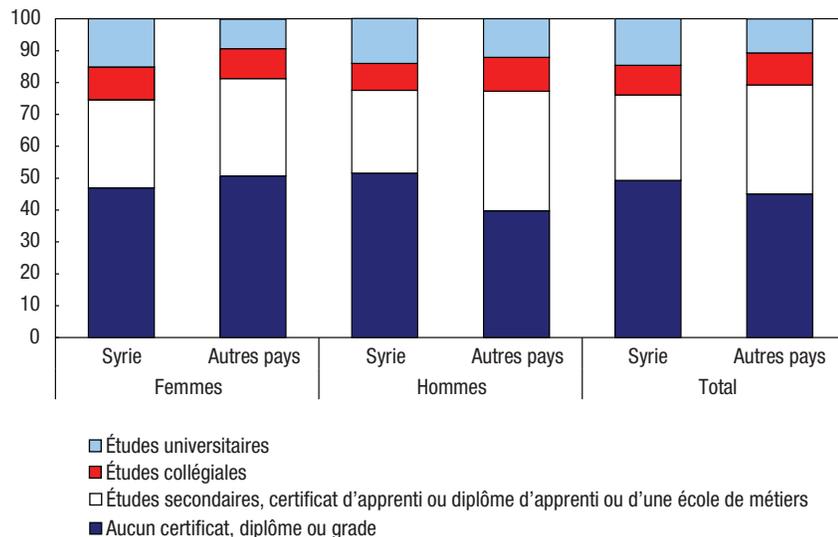
Il existe davantage de différences entre les deux groupes de réfugiés en ce qui a trait à la connaissance des langues officielles : une majorité de Syriens (55 %) ne connaissaient ni le français ni l'anglais; la proportion correspondante est de 28 % chez les réfugiés originaires d'autres pays (graphique 3). Ces différences sont attendues jusqu'à un certain point. D'une part, les réfugiés originaires d'autres pays ont été, en moyenne, admis avant les réfugiés syriens, ce qui fait qu'ils ont disposé d'une période plus longue pour apprendre le français ou l'anglais. D'autre part, et contrairement aux réfugiés syriens, beaucoup de réfugiés originaires d'autres pays ont

Résultats du Recensement de 2016 : Les réfugiés syriens réinstallés au Canada en 2015 et 2016

Graphique 2

Niveau de scolarité des réfugiés réinstallés au Canada du 1^{er} janvier 2015 au 10 mai 2016, selon le sexe et le pays d'origine, population âgée de 20 à 59 ans en 2016

pourcentage

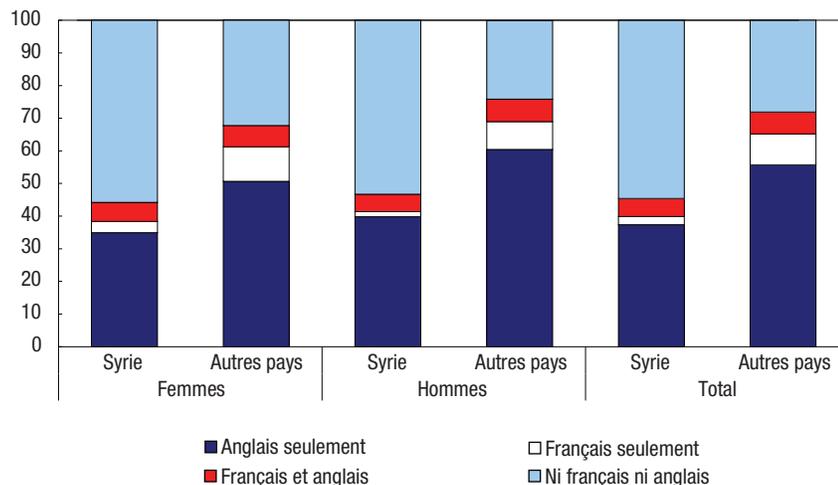


Source: Statistics Canada, Census of Population, 2016.

Graphique 3

Connaissance des langues officielles des réfugiés réinstallés au Canada du 1^{er} janvier 2015 au 10 mai 2016, selon le sexe et le pays d'origine, population âgée de 20 à 59 ans en 2016

pourcentage



Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2016.

le français ou l'anglais comme langue maternelle ou sont originaires de pays où l'une ou l'autre de ces deux langues est la langue officielle ou nationale. C'est, entre autres, le cas de ceux originaires de la République démocratique du Congo (français) et de l'Érythrée (anglais).

Les réfugiés pris en charge par le gouvernement n'ont pas le même profil que ceux accueillis dans le cadre du parrainage privé

Parmi les réfugiés syriens, le contraste est important entre les caractéristiques des réfugiés pris en charge par le gouvernement et celles des réfugiés accueillis dans le cadre du parrainage privé. Les réfugiés pris en charge par le gouvernement sont en moyenne plus jeunes que ceux parrainés par le secteur privé, l'âge médian des premiers étant de 13 ans et celui des seconds, de 26 ans (tableau 4). Cette situation s'explique par le fait que la population de réfugiés pris en charge par le gouvernement est composée essentiellement de couples ayant des enfants (94 %), ces couples ayant 3,2 enfants de 0 à 14 ans de plus en moyenne, comparativement à une moyenne de 2,2 enfants parmi les familles parrainées par le secteur privé.

Les réfugiés syriens de 15 à 29 ans pris en charge par le gouvernement se caractérisent par une population majoritairement féminine (56 % de femmes), alors que la population de réfugiés parrainés par le secteur privé était répartie plus également entre les hommes (51 %) et les femmes (49 %).

Les deux populations se distinguent aussi par leurs caractéristiques socioéconomiques. Les réfugiés pris en charge par le gouvernement ont

Résultats du Recensement de 2016 : Les réfugiés syriens réinstallés au Canada en 2015 et 2016

Tableau 4

Caractéristiques sociodémographiques des réfugiés réinstallés au Canada du 1er janvier 2015 au 10 mai 2016, selon le pays d'origine et la catégorie de réfugié, 2016

	Syrie			Autres pays d'origine		
	Réfugiés pris en charge par le gouvernement	Réfugiés parrainés par le secteur privé	Ensemble des réfugiés	Réfugiés pris en charge par le gouvernement	Réfugiés parrainés par le secteur privé	Ensemble des réfugiés
Âge et caractéristiques familiales						
Âge						
Âge médian au moment de l'admission	13	26	18	21	25	23
pourcentage						
Admis entre l'âge de 0 et 14 ans	53,8	33,4	44,2	33,3	28,2	31,0
Femmes chez les personnes de 15 à 29 ans	56,0	48,5	52,2	45,9	48,4	46,9
Couples ayant des enfants	94,0	77,8	85,4	59,0	69,0	63,2
Personnes vivant hors famille	0,9	7,8	4,2	15,9	20,8	18,0
nombre moyen						
Nombre moyen d'enfants de 0 à 14 ans par famille ayant des enfants	3,2	2,2	2,8	2,3	2,1	2,2
Scolarité et connaissance des langues officielles, femmes¹						
pourcentage						
N'a pas de diplôme d'études secondaires	71,5	26,7	47,0	56,1	44,4	50,8
Titulaire d'un diplôme universitaire	2,2	25,6	15,0	7,5	11,3	9,2
Connait au moins une langue officielle	16,7	66,5	44,0	67,1	68,2	67,6
Scolarité et connaissance des langues officielles, hommes¹						
N'a pas de diplôme d'études secondaires	70,6	36,2	51,6	47,9	31,5	39,8
Titulaire d'un diplôme universitaire	2,3	23,5	14,0	10,8	13,2	11,9
Connait au moins une langue officielle	21,2	67,2	46,6	69,1	83,2	76,0

1. Au sein de la population de 20 à 59 ans.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2016.

un niveau de scolarité plus faible (soit une proportion moindre de diplômés universitaires et une proportion plus élevée de personnes sans diplôme) que les réfugiés parrainés par le secteur privé. Moins de 3 % des réfugiés syriens pris en charge par le gouvernement étaient titulaires d'un diplôme universitaire, alors que c'était le cas d'environ 25 % de ceux parrainés par le secteur privé. De plus, environ 20 % des réfugiés syriens pris en charge par le gouvernement connaissaient le français ou l'anglais, comparativement à 67 % des réfugiés parrainés par le secteur privé.

Sous plusieurs aspects tels la composition selon l'âge et le sexe, le pourcentage de femmes chez les

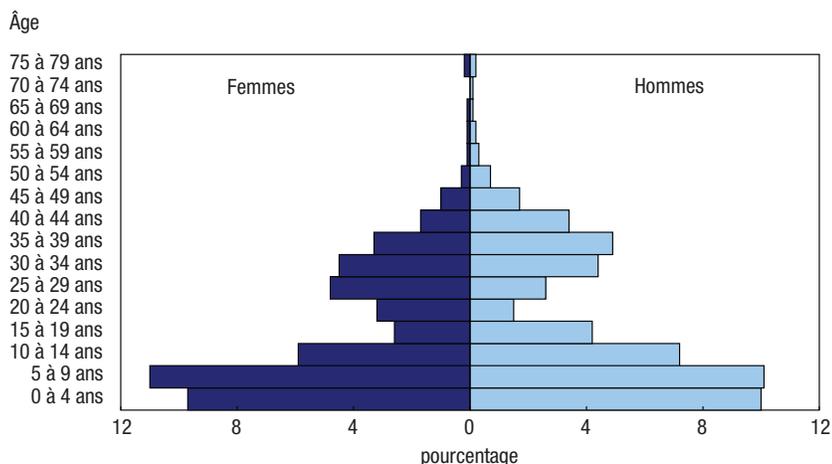
jeunes adultes (15 à 29 ans) ou le nombre d'enfants par couple ayant des enfants, le profil des réfugiés syriens parrainés par le secteur privé ressemble davantage à celui des réfugiés originaires d'autres pays. Sous d'autres aspects toutefois, comme le niveau de scolarité, les réfugiés syriens parrainés par le secteur privé présentent un profil particulier, différent non seulement de celui des autres réfugiés syriens, mais aussi de celui des réfugiés originaires d'autres pays. Ainsi, les réfugiés syriens parrainés par le secteur privé étaient plus susceptibles d'être titulaires d'un diplôme universitaire que les réfugiés originaires d'autres pays, même ceux parrainés par le secteur privé.

En revanche, le profil des réfugiés syriens pris en charge par le gouvernement (familles nombreuses et faible niveau de scolarité et faible niveau de connaissance du français ou de l'anglais) est très différent de celui des autres réfugiés syriens et de celui des réfugiés originaires d'autres pays, y compris ceux qui ont été pris en charge par le gouvernement. Ces résultats vont de pair avec le fait que les réfugiés pris en charge par le gouvernement ont été admis en fonction de critères de sélection prédéfinis de vulnérabilité, tel que mentionné plus tôt.

Les graphiques 4a et 4b, qui présentent les pyramides des âges des réfugiés syriens pris en charge par le gouvernement et de ceux parrainés

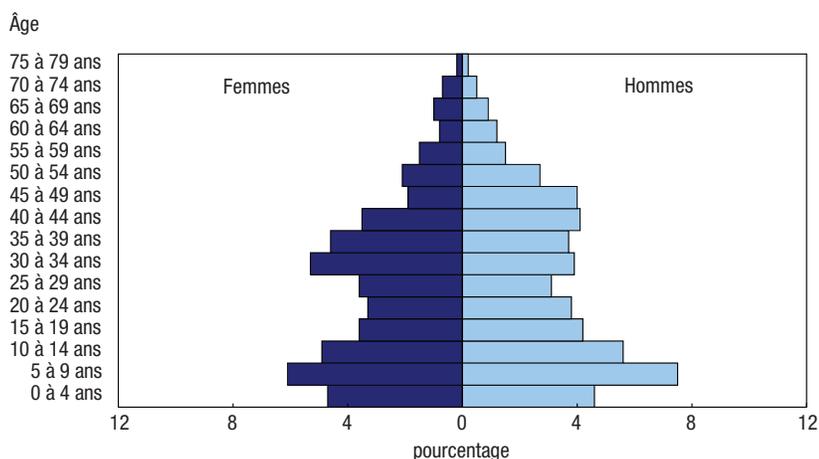
Résultats du Recensement de 2016 : Les réfugiés syriens réinstallés au Canada en 2015 et 2016

Graphique 4a
Pyramides des âges (âge au moment de l'admission) des réfugiés syriens réinstallés au Canada du 1^{er} janvier 2015 au 10 mai 2016 et pris en charge par le gouvernement



Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2016.

Graphique 4b
Pyramides des âges (âge au moment de l'admission) des réfugiés syriens réinstallés au Canada du 1^{er} janvier 2015 au 10 mai 2016 et parrainés par le secteur privé



Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2016.

par le secteur privé, fournissent une illustration des différences existant entre les deux populations : c'est la composition selon l'âge et le sexe de la population des réfugiés pris en charge par le gouvernement qui donne sa forme singulière en deux pyramides comme le montrent les graphiques 1a et 1b.

Les réfugiés syriens sont répartis dans l'ensemble du Canada

Du point de vue de la répartition géographique des réfugiés syriens, le tiers de ceux-ci, soit 8 300, résidaient dans les régions métropolitaines de recensement (RMR) de Montréal et de Toronto au moment du Recensement de 2016 (tableau 5). En comparaison, 29 % des réfugiés originaires d'autres pays résidaient dans ces deux RMR. À l'échelon provincial, c'est en Ontario que le nombre de réfugiés syriens était le plus important, leur nombre s'y établissant à 10 210, suivi du Québec, qui en comptait 5 295. Dans certaines régions, les réfugiés syriens représentaient une plus grande part de la population des réfugiés. Ainsi, 78 % des réfugiés admis au cours de la période et vivant dans les provinces de l'Atlantique au moment du recensement étaient syriens, un pourcentage presque identique à celui observé dans la RMR de Montréal. Dans le reste du Québec, les Syriens représentaient 34 % des réfugiés admis du 1^{er} janvier 2015 au 10 mai 2016. Ailleurs, le pourcentage des réfugiés syriens oscillait entre 54 % et 68 %.

L'année d'arrivée et la catégorie d'admission des réfugiés syriens variaient grandement d'une région à l'autre. Dans les provinces de l'Atlantique, la majorité réfugiés syriens ont été pris en charge par

Résultats du Recensement de 2016 : Les réfugiés syriens réinstallés au Canada en 2015 et 2016

Tableau 5

Région de résidence au 10 mai 2016 des réfugiés réinstallés au Canada du 1er janvier 2015 au 10 mai 2016

Région de résidence	Nombre de réfugiés syriens	Nombre de réfugiés originaires d'autres pays	Répartition des réfugiés syriens	Répartition des réfugiés originaires d'autres pays	Proportion des réfugiés syriens au sein de la population totale des réfugiés	Proportion des réfugiés syriens pris en charge par le gouvernement	Proportion des réfugiés syriens admis en 2015
	nombre				pourcentage		
Provinces de l'Atlantique	2 670	765	10,7	4,9	77,7	85,8	6,6
Région métropolitaine de recensement de Montréal	4 265	1 195	17,0	7,7	78,1	5,4	46,5
Reste du Québec	1 030	1 970	4,1	12,6	34,3	76,7	5,3
Région métropolitaine de recensement de Toronto	4 035	3 285	16,1	21,1	55,1	30,9	37,4
Reste de l'Ontario	6 175	2 910	24,6	18,7	68,0	65,3	27,5
Provinces des Prairies	4 735	4 055	18,9	26,0	53,9	64,8	24,0
Colombie-Britannique	2 125	1 410	8,5	9,1	60,1	73,6	29,4
Canada	25 035	15 580	100,0	100,0	61,6	52,8	28,7

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2016.

le gouvernement (86 %) et admis en 2016 (93 %). En revanche, dans la RMR de Montréal, un peu plus de 5 % des réfugiés syriens ont été pris en charge par le gouvernement et un peu moins de la moitié (47 %) ont été admis en 2015. Dans le reste du Québec, le profil était semblable à celui observé dans les provinces de l'Atlantique; 77 % des réfugiés syriens ont été accueillis dans le cadre du programme de prise en charge par le gouvernement et près de 95 % ont été admis en 2016. Dans les autres régions, les résultats selon l'année d'arrivée se rapprochaient de la moyenne canadienne.

Des RMR autres que Montréal et Toronto étaient le lieu de résidence de réfugiés originaires de Syrie²⁶. Après Montréal et Toronto, les cinq principales RMR de résidence étaient Ottawa–Gatineau (1 705 réfugiés syriens), Vancouver (1 680), Calgary (1 220), Edmonton (1 200) et Hamilton (1 150). Dans la majeure partie des RMR, exception faite des RMR de Montréal, Toronto

et Calgary, la plupart réfugiés syriens ont été pris en charge par le gouvernement. C'est ainsi qu'à Fredericton et à Moncton, la totalité des réfugiés syriens ont été pris en charge par le gouvernement, tandis qu'à Regina, Saint John et Québec, leur proportion était supérieure à 90 %.

Les réfugiés syriens présentent un taux d'emploi moins élevé que celui des réfugiés originaires d'autres pays accueillis au cours de la même période

L'insertion sur le marché du travail²⁷ constitue une étape importante pour les immigrants récents en général et pour les réfugiés en particulier, lesquels font face à d'importants défis en raison, notamment, de caractéristiques socioéconomiques particulières²⁸, ainsi que des conditions, souvent tragiques, qui les ont mené à quitter leur pays d'origine²⁹.

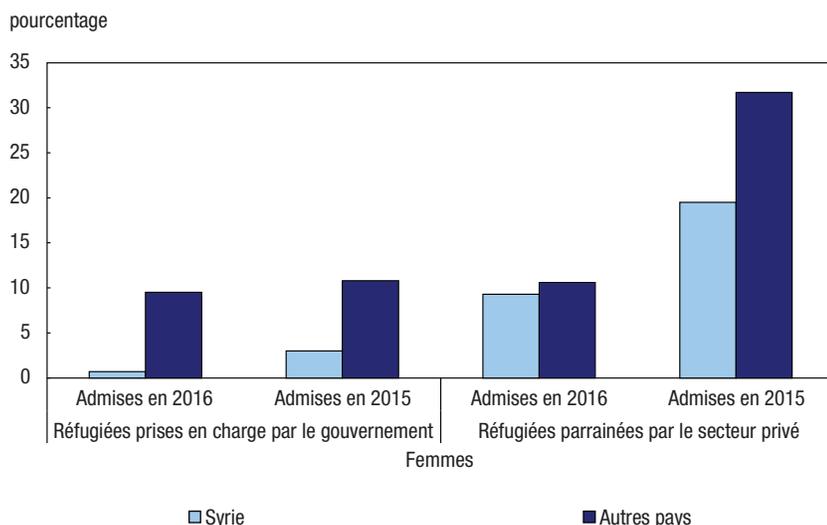
En 2016, les réfugiés syriens étaient proportionnellement moins nombreux à avoir déclaré être en emploi que les réfugiés d'autres pays. Ainsi, 24 % des hommes syriens étaient en emploi au moment du recensement, contre 39 % des réfugiés d'autres pays. Cette tendance se reflète chez les femmes, 8 % des réfugiées syriennes ayant déclaré être en emploi en 2016, comparativement à 17 % des réfugiées d'autres pays.

Les taux d'emploi variaient considérablement selon l'année d'admission. Parmi les réfugiés syriens de 20 à 59 ans admis en 2016 et pris en charge par le gouvernement, le taux d'emploi³⁰ était de 0,7 % chez les femmes et de 1,9 % chez les hommes. Ces taux d'emploi sont en deçà des taux d'emploi présentés par les réfugiés d'autres pays admis en 2016 qui ont été pris en charge par le gouvernement. Parmi les réfugiés parrainés par le secteur privé et admis la même année, l'écart entre

Résultats du Recensement de 2016 : Les réfugiés syriens réinstallés au Canada en 2015 et 2016

Graphique 5a

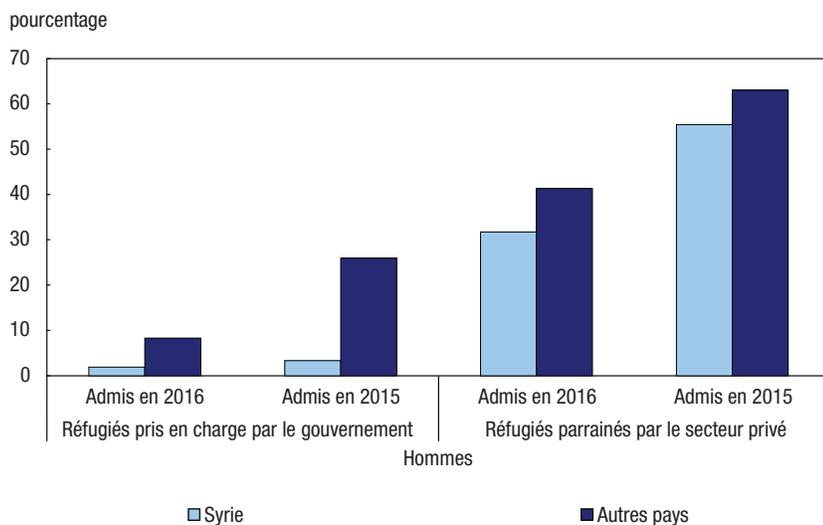
Taux d'emploi des femmes réfugiées réinstallées au Canada du 1^{er} janvier 2015 au 10 mai 2016, selon le pays d'origine, l'année d'admission et la catégorie de réfugié, population âgée de 20 à 59 ans en 2016



Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2016.

Graphique 5b

Taux d'emploi des hommes réfugiés réinstallés au Canada du 1^{er} janvier 2015 au 10 mai 2016, selon le pays d'origine, l'année d'admission et la catégorie de réfugié, population âgée de 20 à 59 ans en 2016



Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2016.

les taux d'emploi entre les réfugiés et ceux des autres pays était moindre (graphiques 5a et 5b).

Le taux d'emploi était plus élevé parmi les réfugiés admis en 2015, ce qui démontre que la durée de résidence a une incidence sur le degré de participation au marché du travail. Toutefois, cet effet diffère selon la catégorie de réfugié. Parmi les réfugiés syriens pris en charge par le gouvernement, les taux d'emploi étaient légèrement plus élevés pour ceux admis en 2015 que pour ceux admis en 2016. En revanche, parmi les réfugiés parrainés par le secteur privé, les taux d'emploi étaient significativement plus élevés pour ceux admis en 2015 que pour ceux admis en 2016.

Tel que mentionné plus tôt, les réfugiés syriens et les réfugiés originaires d'autres pays présentent des caractéristiques socioéconomiques assez différentes, en particulier la durée de résidence au Canada³¹, ce qui peut expliquer les différences des taux d'emploi entre les deux populations. Dans quelle mesure ces différences peuvent-elles expliquer les différences des taux d'emploi entre les deux populations ?

Afin de répondre à cette question, un modèle de régression logistique est utilisé, avec l'emploi comme variable dépendante. Les variables indépendantes comprennent le pays d'origine, mais aussi les autres variables pouvant influencer sur le fait d'être en emploi, comme la période d'admission³², la catégorie de réfugié, la connaissance des langues officielles, et les caractéristiques sociodémographiques telles que le niveau de scolarité, l'âge, l'état matrimonial, et la région de résidence.

Résultats du Recensement de 2016 : Les réfugiés syriens réinstallés au Canada en 2015 et 2016

Tableau 6

Probabilité prédite d'être en emploi parmi les femmes réfugiées et les hommes réfugiés réinstallés au Canada du 1er janvier 2015 au 10 mai 2016 (résultats de différents modèles), 2016

Variables incluses dans le modèle	Femmes		Hommes	
	Autres pays	Syrie	Autres pays	Syrie
			probabilités prédites	
(1) Pays d'origine	16,9	8,0*	39,0	24,2*
(2) Pays d'origine et période d'admission	13,2	10,4	32,9	28,4*
(3) Pays d'origine et catégorie de réfugié	18,0	7,8*	40,1	23,2*
(4) Pays d'origine et connaissance des langues officielles	14,9	9,6	33,9	26,5*
(5) Pays d'origine, période d'admission, catégorie de réfugié et connaissance des langues officielles	14,7	10,1*	33,7	26,4*
(6) Pays d'origine, âge, état matrimonial, scolarité et région de résidence	16,1	10,1*	35,4	25,5*
(7) Modèle complet	14,1	12,5	32,2	27,4*
(8) Modèle complet sans la période d'admission	16,0	10,6	35,9	24,8*

* valeur significativement différente de l'estimation pour les réfugiés des autres pays ($p < 0,05$).

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2016.

Plusieurs versions du modèle sont utilisées. Le premier modèle (le modèle de référence) comprend le pays d'origine seulement comme variable indépendante, en deux catégories : Syrie ou autres pays. Les autres modèles combinent d'autres variables indépendantes pouvant aussi avoir un effet sur le taux d'emploi³³. Les résultats sont présentés au tableau 6 sous forme de probabilités prédites.

L'ajout de variables au modèle rétrécit l'écart entre les taux d'emploi des réfugiés syriens et ceux originaires d'autres pays, en particulier chez les femmes. C'est la période d'admission, en tant que variable singulière, qui modifie le plus substantiellement le taux d'emploi (modèle 2), faisant passer la différence entre les taux d'emploi de 9 à 3 points de pourcentage chez les femmes, et de 15 à 5 points de pourcentage chez les hommes. Chez les femmes, le taux d'emploi prédit des réfugiées syriennes n'est pas statistiquement différent de celui des réfugiées originaires d'autres pays, ce qui laisse entendre que les deux taux d'emploi prédits ne sont pas différents l'un de l'autre

lorsque l'on tient compte de la période d'admission. Chez les hommes, la différence est moindre, mais demeure significative. Ces résultats reflètent le fait que les réfugiés syriens ont été admis au Canada plus récemment que les réfugiés originaires d'autres pays. Au moment du Recensement de 2016, les réfugiés syriens comptaient environ quatre mois de résidence au pays en moyenne, alors que les réfugiés originaires d'autres pays en comptaient huit en moyenne.

La prise en compte de la connaissance des langues officielles rétrécit aussi l'écart entre le taux d'emploi des réfugiés syriens et celui des réfugiés originaires d'autres pays, mais dans une moindre mesure (modèle 4). À l'opposé, la prise en compte de la catégorie de réfugié fait plutôt creuser cet écart. Ce résultat s'explique par le fait que le pourcentage des réfugiés syriens parrainés par le secteur privé et âgés de 20 à 59 ans est plus élevé que celui des réfugiés originaires d'autres pays (55 % comparativement à 47 %).

Les autres modèles présentent les résultats obtenus avec davantage de variables explicatives. Dans chaque cas, on observe une réduction de l'écart entre les taux d'emploi par rapport au modèle de référence. Dans le modèle complet pour les femmes (modèle 7), l'écart n'est pas statistiquement significatif, les probabilités prédites s'élevant à 13 % chez les réfugiées syriennes et à 14 % chez les réfugiées originaires d'autres pays. Ce résultat signifie que chez les femmes, l'écart des taux d'emploi entre les réfugiées syriennes et les réfugiées des autres pays est attribuable à des différences sur le plan de leurs caractéristiques sociodémographiques. Par contre, même après la prise en compte de tous les facteurs, l'écart persiste chez les hommes, le taux d'emploi prédit des réfugiés syriens (27 %) demeurant inférieur à celui des réfugiés originaires d'autres pays (32 %).

Conclusion

En 2015, le Canada a annoncé un plan visant à réinstaller 25 000 réfugiés syriens au pays. Le présent article visait à dresser un portrait des

Résultats du Recensement de 2016 : Les réfugiés syriens réinstallés au Canada en 2015 et 2016

réfugiés syriens réinstallés au Canada en 2015 et dans les premiers mois de 2016.

Au Canada, plus de la moitié des réfugiés syriens ont été pris en charge par le gouvernement, les autres étant parrainés par le secteur privé. Les réfugiés pris en charge par le gouvernement se caractérisent par un niveau de scolarité et de connaissance des langues officielles plus faible que ceux des réfugiés syriens parrainés par le secteur privé et même des réfugiés originaires d'autres pays pris en charge par le gouvernement, une situation qui s'explique par le fait que le gouvernement a effectué une sélection préférentielle des familles ayant des enfants et des réfugiés considérés les plus vulnérables.

Les réfugiés syriens pris en charge par le gouvernement avaient un taux d'emploi relativement faible par rapport à celui des réfugiés parrainés par le secteur privé, mais aussi par rapport aux réfugiés originaires d'autres pays, qu'il s'agisse des

réfugiés pris en charge par le gouvernement ou de ceux parrainés par le secteur privé.

Toutefois, l'écart entre le taux d'emploi des réfugiés syriens et celui des réfugiés originaires d'autres pays s'explique en bonne partie par la période d'admission, à la fois chez les femmes et chez les hommes. Contrairement aux réfugiés originaires d'autres pays, la plupart des réfugiés syriens ont été admis au début de l'année 2016, de sorte que plusieurs n'étaient au Canada que depuis quelques semaines au moment du recensement. Le plus faible niveau de scolarité et la moins grande connaissance des langues officielles sont aussi des facteurs explicatifs importants.

Cela dit, un écart subsiste chez les hommes entre les taux d'emploi des réfugiés syriens et des réfugiés originaires d'autres pays. En conséquence, il est possible que d'autres caractéristiques non observées lors du recensement figurent également au nombre des

facteurs explicatifs. Il est possible, par exemple, que les réfugiés syriens aient subi des traumatismes graves pendant la guerre, une situation qui peut constituer un frein à l'insertion initiale sur le marché du travail canadien.

Au fil du temps, les différences entre les réfugiés syriens et les réfugiés originaires d'autres pays pourraient s'estomper, mais les conditions particulières des réfugiés syriens pris en charge par le gouvernement pourraient continuer à freiner leur intégration économique future. Des travaux de suivi auprès de cette population sont souhaitables et seront possibles au cours des années à venir au moyen de la Base de données longitudinales sur l'immigration et du prochain recensement du Canada en 2021.

René Houle est analyste principal de recherche à la Division de la statistique sociale et autochtone à Statistique Canada.

Résultats du Recensement de 2016 : Les réfugiés syriens réinstallés au Canada en 2015 et 2016

Sources de données, méthodes et définitions

Sources des données

Les données de la présente analyse proviennent du Recensement de la population de 2016. De plus amples renseignements sur le recensement, les catégories d'admission des immigrants et les catégories de réfugié figurent dans le [Guide du Recensement de la population, 2016](#), produit no 98-304-X au catalogue de Statistique Canada et dans le [Dictionnaire du Recensement de la population, 2016](#), produit no 98-301-X. Les définitions des catégories de réfugié utilisées dans la présente étude sont présentées dans la rubrique « définitions » apparaissant ci-dessous. Des renseignements particuliers sur la qualité et la comparabilité des données de recensement relatives au travail figurent dans le [Guide de référence sur le travail, Recensement de la population, 2016](#), produit no 98-500-X au catalogue de Statistique Canada. Les données de la Base de données longitudinales sur l'immigration (BDIM) sont également utilisées afin d'examiner le revenu en 2016 des réfugiés admis au Canada en novembre et en décembre 2015.

Définitions

Réfugié réinstallé : Cette catégorie comprend les immigrants qui ont été sélectionnés à l'étranger alors qu'ils étaient hors de leur pays d'origine ou de résidence habituelle et qui ont reçu le statut de résident permanent en raison d'une crainte fondée de retourner dans ce pays. L'Agence des Nations Unies pour les réfugiés, un autre organisme de recommandation désigné ou un répondant du secteur privé les ont recommandés aux fins de réinstallation au Canada. Cette catégorie comprend les personnes qui craignaient avec raison d'être persécutées pour des motifs liés à leur race, leur religion, leur nationalité, leur appartenance à un groupe social particulier ou leurs opinions

politiques (réfugiés au sens de la Convention de Genève), de même que les personnes qui ont subi des conséquences graves et personnelles en raison d'une guerre civile, d'un conflit armé ou d'une violation massive des droits de la personne.

Réfugié pris en charge par le gouvernement : Cette catégorie comprend les immigrants qui ont été sélectionnés à l'étranger alors qu'ils étaient hors de leur pays d'origine ou de résidence habituelle, qui ont reçu le statut de résident permanent en raison d'une crainte fondée de retourner dans ce pays et qui ont reçu un soutien pour leur réinstallation provenant du gouvernement fédéral.

Réfugié parrainé par le secteur privé : Cette catégorie comprend les immigrants qui ont été sélectionnés à l'étranger alors qu'ils étaient hors de leur pays d'origine ou de résidence habituelle, qui ont reçu le statut de résident permanent en raison d'une crainte fondée de retourner dans ce pays et qui ont été parrainés par des organisations, des groupes de citoyens canadiens et/ou résidents permanents ou qui disposaient des fonds nécessaires pour subvenir à leurs propres besoins et à ceux de toutes personnes à leur charge après leur arrivée au Canada. Des répondants du secteur privé au Canada les ont recommandés aux fins de réinstallation au Canada.

Réfugié du programme mixte des réfugiés désignés par un bureau des visas : Cette catégorie comprend les immigrants qui ont été sélectionnés à l'étranger alors qu'ils étaient hors de leur pays d'origine ou de résidence habituelle, qui ont reçu le statut de résident permanent en raison d'une crainte fondée de retourner dans ce pays et qui ont reçu un soutien pour leur réinstallation provenant à la fois du gouvernement fédéral et de répondants du secteur privé.

Caractéristiques liées à l'emploi chez les réfugiés

Dans cette section, les résultats de régressions logistiques sont présentés pour quatre groupes de réfugiés : les femmes réfugiées originaires de Syrie ; les femmes réfugiées originaires d'autres pays ; les hommes réfugiés originaires de Syrie ; et les hommes réfugiés originaires d'autres pays. L'objectif consiste à identifier les caractéristiques les plus étroitement associées au taux d'emploi des réfugiés syriens et à vérifier si ces caractéristiques sont les mêmes pour tous les groupes.

Les modèles comprennent sept variables indépendantes : la période d'admission (trois catégories); la catégorie de réfugié, laquelle indique si le réfugié a été parrainé par le secteur privé ou s'il a été pris en charge par le gouvernement; le groupe d'âge au moment du recensement (trois catégories); l'état matrimonial (trois catégories); le niveau de scolarité (trois catégories); la connaissance des langues officielles (oui ou non); et la région de résidence (cinq catégories). Les résultats sont présentés au tableau 7 sous la forme des probabilités prédites.

Trois variables sont particulièrement associées au taux d'emploi prédit : la période d'admission, la catégorie de réfugié et la connaissance des langues officielles. Les résultats selon la période d'admission étaient sensiblement les mêmes pour les quatre groupes de réfugiés. Au moment du Recensement de 2016, les réfugiés ayant été admis au cours des quatre premiers mois de 2015 présentaient un taux d'emploi prédit de deux à trois fois supérieur à celui des réfugiés admis au cours de la même période en 2016 lorsque l'on tient compte des autres caractéristiques. Dans les quatre modèles, le taux d'emploi s'accroît à mesure que le temps de résidence au pays augmente.

Le fait d'avoir été pris en charge par le gouvernement est associé à un taux d'emploi prédit moins élevé par rapport au fait d'avoir été parrainé par le secteur privé. Chez les hommes originaires de Syrie, l'écart entre les deux catégories de réfugiés était particulièrement prononcé (37 % chez ceux

Résultats du Recensement de 2016 : Les réfugiés syriens réinstallés au Canada en 2015 et 2016

Caractéristiques liées à l'emploi chez les réfugiés

Tableau 7

Probabilité prédite d'être en emploi parmi les femmes réfugiées et les hommes réfugiés réinstallés au Canada du 1er janvier 2015 au 10 mai 2016, selon diverses caractéristiques, 2016

	Femmes		Hommes	
	Syrie	Autres pays	Syrie	Autres pays
	probabilités prédites			
Période d'admission				
1er janv. au 10 mai 2016 (réf.)	6,1	10,9	18,4	23,7
11 mai au 31 déc. 2015	11,3*	16,3	28,3*	39,9*
1er janv. au 10 mai 2015	16,5*	30,3*	36,9*	46,0*
Catégorie de réfugié				
Parrainé par secteur privé (réf.)	11,1*	28,7*	36,7*	53,0*
Pris en charge par le gouvernement	2,5	11,4	2,7	23,6
Âge au moment du recensement				
20 à 34 ans (réf.)	10,3	20,3	25,7	39,9
35 à 44 ans	4,9*	17,8	20,3	38,6
45 à 59 ans	10,2	18,5	22,5	28,3*
État matrimonial				
Jamais marié (réf.)	14,0	26,6	25,6	34,0
Marié ou en couple	6,7*	13,2*	23,1	40,0
Séparé, divorcé, veuf	5,6*	18,9	8,5	38,8
Scolarité				
Aucun diplôme (réf.)	7,5	17,3	26,7	37,4
Secondaire, apprenti	8,6	20,7	22,9	36,7
Collège ou université	9,9	20,9	20,4*	38,8
Langues officielles				
Non (réf.)	3,9	10,6	18,9	27,3
Oui	11,2*	21,8*	25,7*	41,3*
Région de résidence				
Ontario (réf.)	12,4	18,0	27,2	36,7
Atlantique	11,9	18,0	7,2*	30,9
Québec	5,3*	12,3	21,3*	19,9*
Prairies	9,0	23,8	19,6*	48,8*
Colombie-Britannique	9,5	26,0	26,1	42,9

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (réf.) ($p < 0,05$).

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2016.

parrainés par le secteur privé par rapport à 3 % chez leurs homologues pris en charge par le gouvernement).

Si la connaissance des langues officielles est associée à un taux d'emploi plus élevé chez les quatre groupes, le niveau de scolarité montre une faible association avec celui-ci. Ces deux résultats sont compatibles avec le fait que la connaissance des langues officielles est un atout permettant d'accéder au marché du travail dès l'arrivée au pays de destination, tandis que le niveau de scolarité l'est seulement après quelques années de résidence.

L'effet de certaines variables était différent pour les hommes et pour les femmes. Les femmes mariées ou en couple, en particulier, était deux fois plus susceptibles d'être employées que celles qui n'ont jamais été mariées, un résultat semblable à la fois pour les femmes syriennes et celles originaires d'autres pays. Enfin, les différences géographiques semblaient avoir une plus grande incidence sur le taux d'emploi des hommes. Parmi les hommes Syriens, par exemple, ceux qui habitaient au Québec ou en Atlantique avaient des taux d'emploi prédits plus faibles que ceux qui habitaient en Ontario.

Résultats du Recensement de 2016 : Les réfugiés syriens réinstallés au Canada en 2015 et 2016

Revenu en 2016 des réfugiés admis en novembre et en décembre 2015

Afin d'offrir un complément d'information sur la situation financière des réfugiés syriens réinstallés au Canada, nous présentons ici des statistiques sur leur revenu total au moyen de la Base de données longitudinales sur l'immigration (BDIM). L'analyse porte sur la cohorte des réfugiés âgés de 20 à 59 ans qui ont été admis en novembre et en décembre 2015 et qui, au 31 décembre 2016, avaient cumulé entre 12 et 14 mois de résidence au Canada. À des fins de comparaison, les résultats sont présentés tant pour les Syriens que pour les réfugiés des autres pays admis au cours de la même période. Le revenu total est composé des revenus d'emploi (salaires et revenus en provenance d'un travail autonome), des transferts gouvernementaux, et des autres sources (comme les revenus d'investissement).

Parmi les réfugiés pris en charge par le gouvernement, le revenu total moyen des réfugiés syriens était un peu plus élevé que celui des réfugiés des autres pays. Les réfugiés syriens ont déclaré un revenu total moyen de 20 000 \$ en 2016, comparativement à 17 700 \$ pour les réfugiés des autres pays (tableau 8). La tendance inverse s'observait chez les réfugiés parrainés par le secteur privé, ceux des autres pays ayant déclaré un revenu total moyen un peu plus élevé (18 200 \$) que celui des réfugiés syriens (15 600 \$).

Les différences entre le revenu des réfugiés syriens et ceux des autres pays étaient cependant plus importantes chez les hommes. Les hommes syriens pris en charge par le gouvernement ont déclaré un revenu total moyen de 20 400 \$, comparativement

à 16 400 \$ dans le cas de ceux en provenance d'un autre pays. Les hommes syriens parrainés par le privé ont déclaré un revenu moyen de 17 000 \$, par rapport à 21 000 \$ pour leurs homologues des autres pays. En revanche, les différences entre le revenu des réfugiés syriens et ceux des autres pays étaient moins marquées chez les femmes.

Les revenus provenant de transferts gouvernementaux ont représenté la majeure partie du revenu total des réfugiés pris en charge par le gouvernement, tant chez les réfugiés syriens que chez les réfugiés des autres pays. Ainsi, 96 % du revenu total des réfugiés syriens pris en charge par le gouvernement provenait de transferts gouvernementaux. Cette proportion était de 83 % pour les réfugiés des autres pays pris en charge par le gouvernement. Étant donné leur degré de participation plus élevé au marché du travail, les revenus d'emploi représentaient la principale source de revenu des réfugiés parrainés par le secteur privé, quoiqu'une partie (30 % dans le cas des réfugiés syriens et 28 % dans celui des réfugiés des autres pays) de leur revenu total provenait de transferts gouvernementaux.

Au cours des prochaines années, la situation des réfugiés syriens en matière d'emploi et de revenu pourrait changer rapidement avec l'amélioration de leurs compétences et de leurs connaissances linguistiques. Les prochaines diffusions de la BDIM permettront d'en apprendre davantage sur la situation des réfugiés syriens réinstallés au Canada.

Tableau 8

Revenu total moyen en 2016 des réfugiés réinstallés admis en novembre et en décembre 2015, selon le pays d'origine, le sexe et la catégorie d'admission, population âgée de 20 à 59 ans au 31 décembre 2016

	Syrie		Autres pays d'origine	
	Réfugiés pris en charge par le gouvernement	Réfugiés parrainés par le secteur privé	Réfugiés pris en charge par le gouvernement	Réfugiés parrainés par le secteur privé
	dollars			
Ensemble des réfugiés	20 000	15 600	17 700	18 200
Hommes	20 400	17 700	16 400	21 000
Femmes	19 500	13 200	19 100	14 600

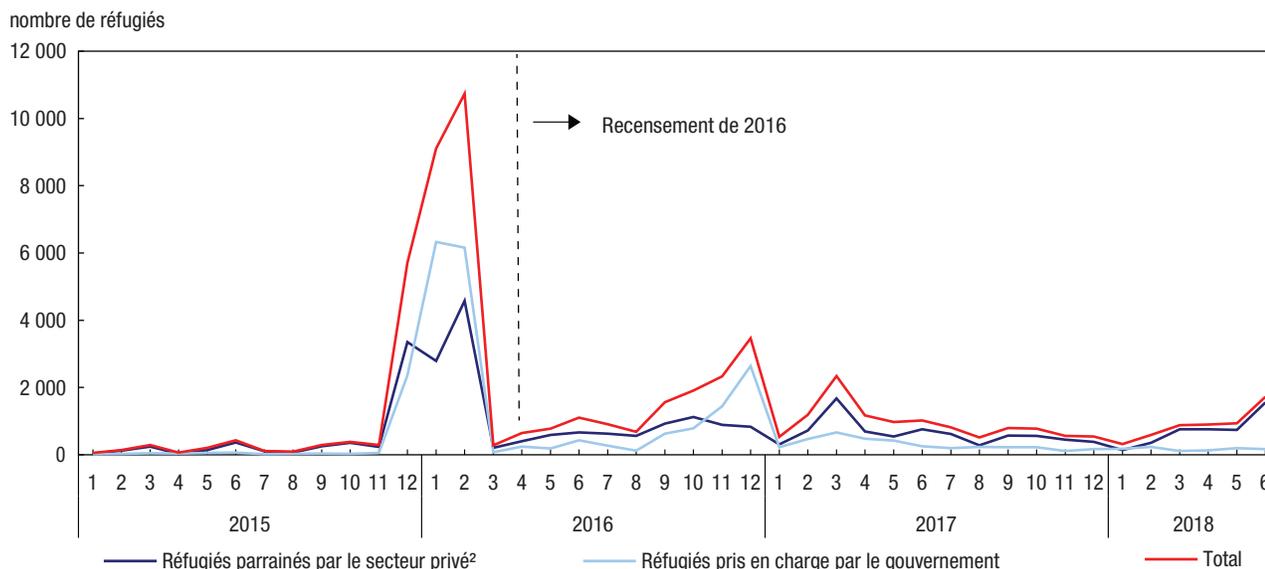
Source: Statistique Canada, Base de données longitudinales sur l'immigration, 2016.

Résultats du Recensement de 2016 : Les réfugiés syriens réinstallés au Canada en 2015 et 2016

Informations supplémentaires

Graphique A1

Nombre mensuel de réfugiés syriens¹ réinstallés au Canada du 1^{er} janvier 2015 au 30 juin 2018



1. Dans le présent graphique, un réfugié syrien se définit comme une personne née en Syrie ou qui possède la citoyenneté syrienne.

2. La catégorie des réfugiés parrainés par le secteur privé comprend les réfugiés du programme mixte des réfugiés désignés par un bureau des visas.

Source : Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC), fichiers des résidents permanents.

Tableau A1

Principales régions métropolitaines de recensement ou agglomérations de recensement de résidence au 10 mai 2016 des réfugiés syriens réinstallés au Canada du 1er janvier 2015 au 10 mai 2016

Région métropolitaine de recensement ou agglomération de recensement de résidence	Nombre de réfugiés syriens	Nombre de réfugiés originaires d'autres pays	Proportion des réfugiés syriens pris en charge par le gouvernement	Répartition des réfugiés syriens
		nombre		pourcentage
Montréal	4 260	1 195	5,5	17,0
Toronto	4 035	3 285	30,9	16,1
Ottawa–Gatineau	1 705	855	65,7	6,8
Vancouver	1 680	1 260	81,5	6,7
Calgary	1 220	875	42,2	4,9
Edmonton	1 200	1 020	61,7	4,8
Hamilton	1 150	440	80,9	4,6
London	1 095	385	79,0	4,4
Kitchener–Cambridge–Waterloo	1 080	565	63,0	4,3
Halifax	805	220	89,4	3,2
Windsor	690	535	83,3	2,8
Saskatoon	560	275	89,3	2,2
Winnipeg	560	815	69,6	2,2
Regina	490	415	93,9	2,0
Fredericton	455	125	100,0	1,8
Saint John	410	50	98,8	1,6

Résultats du Recensement de 2016 : Les réfugiés syriens réinstallés au Canada en 2015 et 2016

Tableau A1

Principales régions métropolitaines de recensement ou agglomérations de recensement de résidence au 10 mai 2016 des réfugiés syriens réinstallés au Canada du 1er janvier 2015 au 10 mai 2016

	Nombre de réfugiés syriens	Nombre de réfugiés originaires d'autres pays	Proportion des réfugiés syriens pris en charge par le gouvernement	Répartition des réfugiés syriens
	nombre		pourcentage	pourcentage
St. John's	330	105	71,2	1,3
Moncton	285	165	100,0	1,1
Québec	255	535	98,0	1,0
Reste du pays	2 760	2 460	45,1	11,0
Canada	25 035	15 580	52,8	100,0

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2016.

Résultats du Recensement de 2016 : Les réfugiés syriens réinstallés au Canada en 2015 et 2016

Notes

1. Voir Erdogan (2015); Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (2016).
2. Voir Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (2018). Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés comprend les personnes déplacées involontairement à l'intérieur de leur propre pays dans sa définition de réfugié.
3. À la fin de 2017, il y avait, selon le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, 68,5 millions de personnes déplacées involontairement dans le monde (Voir Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, 2018).
4. Voir Statistique Canada (2017).
5. En date du 30 juin 2018, selon le fichier des résidents permanents d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC), le pays a accueilli 58 160 réfugiés syriens depuis le 1er janvier 2015. Pour plus de renseignements à ce sujet, voir le graphique A1 présenté dans la section « Informations supplémentaires ».
6. Voir Lowrie (2017); La Presse Canadienne (2018).
7. Voir la section « [Sources de données, méthodes et définitions](#) » pour des définitions détaillées à propos des catégories de réfugiés. Il existe une autre grande catégorie de réfugié : les personnes protégées au Canada et leurs personnes à charge à l'étranger. Ils étaient au nombre de 1 200 (ou 4,6 %) parmi les réfugiés syriens admis en 2015 ou 2016 et vivant au Canada au moment du Recensement de 2016. Cette catégorie comprend « les immigrants qui ont demandé l'asile alors qu'ils étaient au Canada et qui ont reçu le statut de résident permanent en raison d'une crainte fondée de retourner dans leur pays d'origine, de même que les immigrants ayant reçu le statut de résident permanent en tant que membre de leur famille à l'étranger ». Pour plus de détails, consultez le [Dictionnaire du Recensement de 2016 de Statistique Canada](#).
8. Dans la section « [Revenu en 2016 des réfugiés admis en novembre et décembre 2015](#) », on fournit également un bref aperçu du revenu en 2016 des réfugiés Syriens qui ont été admis à la fin de 2015.
9. Voir Molnar (2017).
10. Voir Gouvernement du Canada (2015a). Avant l'annonce de ce plan, le Canada avait déjà accueilli environ 2 000 réfugiés syriens durant l'année 2015, principalement dans le cadre du parrainage privé (Statistique Canada, 2017).
11. Voir Gouvernement du Canada (2015b).
12. Voir Gouvernement du Canada (2015b) ainsi que Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (2016).
13. Voir Behrakis (2015).
14. Le plan mentionne que les réfugiés pris en charge par le gouvernement seraient jumelés à des communautés situées partout au Canada.
15. Voir Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (2016); Agrawal et Zeitouny (2017).
16. La recherche a permis d'identifier deux facteurs pouvant expliquer la différence d'intégration à l'emploi entre les deux catégories de réfugiés. Le premier facteur, de nature plus générale, met l'accent sur le rôle du parrain pour les réfugiés parrainés par le secteur privé. Le deuxième facteur est spécifique aux réfugiés syriens admis récemment.
17. Voir Neuwirth et Clark (1981); Beiser (2003); Kaida et Hou (2018).
18. Voir Agrawal et Zeitouny (2017). L'étude porte spécifiquement sur les réfugiés syriens établis en Alberta.
19. Dans le présent article, les réfugiés syriens sont définis comme comprenant les réfugiés qui sont nés en Syrie ou qui ont la citoyenneté syrienne. L'ajout du critère de citoyenneté permet d'identifier de nombreux enfants nés à l'extérieur de la Syrie, mais dont la citoyenneté est syrienne. Chez les enfants de 0 à 4 ans, les 1 300 de ceux-ci de citoyenneté syrienne nés hors de la Syrie représentaient 35 % de tous les enfants syriens de ce groupe d'âge admis au cours de la période à l'étude. Cela laisse croire qu'une majorité de ceux-ci ont dû naître dans un camp de réfugiés : en effet, 60 % de ces 1 300 enfants sont nés en Jordanie, 30 %, au Liban et près de 7 %, en Turquie, les trois principaux pays d'accueil des réfugiés syriens depuis 2011. Les autres pays d'origine examinés dans le cadre de cet article ont été définis de la même façon.
20. Il est à noter que la catégorie d'admission des immigrants a pu être ajoutée pour la première fois au recensement grâce à un couplage des dossiers administratifs sur l'immigration d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada pour les immigrants admis depuis 1980.
21. Il existe quelques portraits socioéconomiques des réfugiés syriens, mais ceux-ci sont généralement fondés sur les données d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, 2015; Friesen, 2016). Le recours aux données du recensement permet d'enrichir ce portrait.

Résultats du Recensement de 2016 : Les réfugiés syriens réinstallés au Canada en 2015 et 2016

22. Dans la suite de l'article, les réfugiés parrainés par le secteur privé comprennent ceux accueillis dans le cadre du programme mixte des réfugiés désignés par un bureau des visas.
23. Voir Bonikowska et coll. (2015).
24. Selon une étude de Houle et Yssaad (2010), une faible proportion des réfugiés obtiennent la reconnaissance de leurs diplômes ou de leur expérience de travail acquis à l'étranger. Pour la cohorte d'admission de 2000-2001, ces pourcentages étaient, quatre ans après l'arrivée au Canada, de 11 % pour la reconnaissance des diplômes et de 14 % pour la reconnaissance de l'expérience acquis à l'étranger chez les réfugiés, comparativement à 28 % et à 39 %, respectivement, pour l'ensemble des immigrants.
25. En raison des petits effectifs attribuables à la restriction sur l'âge pour l'étude des caractéristiques socioéconomiques (20 à 59 ans), les réfugiés originaires d'autres pays sont regroupés dans la suite de cet article.
26. Voir le [tableau A1](#) présenté dans la section « Informations supplémentaires ».
27. Avec le Recensement, il n'est pas possible d'examiner la question du revenu des réfugiés étant donné que les données sur le revenu correspondent à 2015, année au cours de laquelle plusieurs réfugiés n'étaient pas encore arrivés au Canada. En contrepartie, les données sur l'emploi indiquent si la personne occupait un emploi au moment de la semaine de référence du Recensement.
28. Voir Statistique Canada (2003, 2005a); Yssaad (2012).
29. Voir Portes et Böröcz (1989). Les données du Recensement de 2016 ne permettent pas l'étude des revenus des immigrants ou des réfugiés admis en 2015 ou 2016, car ces derniers pourraient ne pas avoir disposé d'une année complète de revenu applicable.
30. Le taux d'emploi correspond au nombre de personnes occupant un emploi divisé par la population totale parmi ceux âgés de 20 à 59 ans.
31. Le taux d'emploi est plus élevé chez les réfugiés admis en 2015 que chez ceux admis en 2016 (voir graphiques 5a et 5b), ce qui découle du fait que plus le temps de résidence au pays d'accueil augmente, plus grandes sont les chances d'occuper un emploi, même sur une période de quelques mois (Statistique Canada, 2005b). Il convient de souligner que 68 % des réfugiés syriens de 20 à 59 ans ont été admis en 2016, comparativement à 25 % des réfugiés originaires d'autres pays.
32. Comme la durée de résidence au Canada est fortement associée au taux d'emploi, on a défini trois périodes d'admission en combinant l'année d'admission (2015 ou 2016) et le lieu de résidence le 10 mai 2015, soit un an avant la tenue du recensement, tiré de la question sur la mobilité posée lors du recensement. On tient ainsi compte du fait que les réfugiés originaires d'autres pays sont arrivés depuis plus longtemps que les réfugiés syriens, ces derniers étant majoritairement arrivés en décembre 2015 et durant les premiers mois de 2016. Parmi la population de 20 à 59 ans, 6 % des réfugiés syriens réinstallés ont été admis du 1er janvier au 10 mai 2015, comparativement à 34 % des réfugiés originaires d'autres pays.
33. Pour une analyse détaillée des facteurs affectant le taux d'emploi des réfugiés, voir la section « [Caractéristiques liées à l'emploi chez les réfugiés](#) ».

Résultats du Recensement de 2016 : Les réfugiés syriens réinstallés au Canada en 2015 et 2016

Documents consultés

- AGRAWAL, Sandeep, et Seraphine ZEITOUNY. 2017. *Settlement Experience of Syrian Refugees in Alberta*, octobre, Ottawa, Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, p. 1 à 37.
- BEHRAKIS, Yannis. 2015. « Canada's refugee plan: What we know (and don't know) so far », *The Globe & Mail*, 25 novembre.
- BEISER, Morton. 2003. « Sponsorship and resettlement Success », *Revue de l'intégration et de la migration internationale*, vol. 4, n° 2, p. 203 à 215.
- BONIKOWSKA, Aneta, Feng HOU et Garnett PICOT. 2015. « [Quelles caractéristiques du capital humain prédisent le mieux les gains des immigrants de la composante économique?](#) », *Direction des études analytiques : documents de recherche*, août, n° 368, produit n° IIF0019M au catalogue de Statistique Canada.
- ERDOGAN, M. Murat. 2015. Syrian Refugees Crisis in Turkey & Europe. Présentation à la conférence « Metropolis International », Mexico, septembre.
- FRIESEN, Joe. 2016. « Syrian exodus to Canada: One year later, a look at who the refugees are and where they went », *The Globe and Mail*, 1^{er} décembre.
- GOVERNEMENT DU CANADA. 2015a. [Notes d'allocation de l'honorable John McCallum, C.P., député et ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté du Canada lors d'une annonce sur le plan du Canada visant à réinstaller 25 000 réfugiés syriens](#), Discours, Ottawa, Ontario, 24 novembre.
- GOVERNEMENT DU CANADA. 2015b. [#Bienvenue aux réfugiés syriens](#), Document d'information, 24 novembre.
- HAUT COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES POUR LES RÉFUGIÉS. 2018. Tendances mondiales. Forced Displacement in 2017, Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, Genève.
- HAUT COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES POUR LES RÉFUGIÉS. 2016. Tendances mondiales. Forced Displacement in 2015, Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, Genève.
- HOULE, René, et Lahouaria Yssaad. 2010. « [Reconnaissance des diplômés et de l'expérience de travail acquis à l'étranger des nouveaux immigrants](#) », *L'emploi et le revenu en perspective*, septembre, vol. 22, n° 9, produit n° 75-001-X au catalogue de Statistique Canada.
- IMMIGRATION, RÉFUGIÉS ET CITOYENNETÉ CANADA. 2016. [Évaluation rapide de l'incidence de l'initiative de réinstallation des réfugiés syriens](#), Immigration, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, Division de l'évaluation, recherche et évaluation, CI4-160/2016F-PDF, n° de référence EI-2016.
- IMMIGRATION, RÉFUGIÉS ET CITOYENNETÉ CANADA. 2015. *Profil de population : Réfugiés syriens*, Citoyenneté et Immigration Canada, novembre, p. 1 à 19.
- KAIDA, Lisa, et Feng HOU. 2018. The long-term economic benefits of refugee private sponsorship, Document de travail, Département de sociologie, McMaster University, p. 1 à 7.
- LA PRESSE CANADIENNE. 2018. « Syrian refugees in Canada struggle to find work, but are happy they came, advocates say », *The Huffington Post*, 5 mars.
- LOWRIE, Morgan. 2017. « Un an après leur arrivée, des réfugiés syriens peinent à s'intégrer », *La Presse*, 16 mars.
- MOLNAR, Petra. 2017. « Réponse canadienne à la crise des réfugiés syriens », *L'encyclopédie canadienne*, 24 mars.
- NEUWIRTH, Gertrud, et Lynn CLARK. 1981. « Indochinese refugees in Canada: Sponsorship and adjustment », printemps et été, *The International Migration Review*, vol. 15, n° 1 et 2, p. 131 à 140.
- PORTES, Alejandro, et József BÖRÖCZ. 1989. « Contemporary immigration: Theoretical perspectives on its determinants and modes of incorporation », *The International Migration Review*, vol. 23, n° 3, p. 606 à 630.
- STATISTIQUE CANADA. 2017. « [Les portes d'admission des immigrants au Canada](#) », *Recensement de 2016*, Infographies, produit n° 11-627-M au catalogue.
- STATISTIQUE CANADA. 2005a. [Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada : S'établir dans un nouveau pays : un portrait des premières expériences](#), septembre, produit n° 89-614-X au catalogue.
- STATISTIQUE CANADA. 2005b. [Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada : progrès et défis des nouveaux immigrants sur le marché du travail, 2003](#), octobre, produit n° 89-615-X au catalogue.
- STATISTIQUE CANADA. 2003. [Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada : le processus, les progrès et les perspectives](#), septembre, produit n° 89-611-X au catalogue.
- YSSAAD, Lahouaria. 2012. [Série d'analyses de la population active immigrante : Les immigrants sur le marché du travail canadien, 2008 à 2011](#), produit n° 71-606-X au catalogue.